



Académie Toulouse  
Section  
HAUTES-PYRENEES

CSA SD du 9 septembre 2024

## Déclaration liminaire du Sgen-CFDT

Madame la Dase, mesdames et messieurs les membres du CSASD.

Cette rentrée sans ministre se fait presque avec soulagement pour les personnels : ils échapperont pour un temps aux annonces intempestives, injonctions incohérentes, réformes et contre réforme... qui ont émaillé leur quotidien ces dernières années et tiennent lieu de politique éducative.

*« Ce qui me frappe, c'est l'importance des réseaux sociaux qui rythment la vie politique. Les cabinets ministériels sont aux aguets de tel ou tel tweet pour réagir, alors que, dans un domaine comme l'éducation, rien ne se règle en quelques heures ou à coups d'annonces tonitruantes. » Pap N'Diaye, ex-ministre de l'Education Nationale dans le journal le Monde.*

Ce gouvernement a-t-il songé à expérimenter la « pause numérique » sur le lieu de travail ? Qui sait si les effets n'en seraient pas spectaculaires sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un véritable projet pour l'Education ?

Reste qu'en l'attente de notre déjà 5<sup>ème</sup> ministre en un an, le constat est alarmant. Le budget annoncé est extrêmement contraint : on apprend par exemple qu'il n'y aura plus de financement pour l'EDD ou que les HSE sont drastiquement réduites dans le 2<sup>nd</sup> degré. Le PACTE - tant promu l'an dernier - est aux abonnés absents en cette rentrée, au mépris des personnels qui s'y étaient engagés. Dans notre département les primes 2022-2023 des Maîtres d'Accueil Temporaire n'ont toujours pas été versées : là encore quel mépris pour les personnels... L'attractivité est toujours en berne avec 3 000 postes non pourvus cette année, le recours toujours plus massif aux contractuels non formés (7% des enseignants). Et malgré cette main d'œuvre corvéable et bon marché, il manque encore des enseignants dans plus de la moitié des établissements en cette rentrée. Le flou persiste autour de l'application des mesures annoncées, dont les emblématiques groupes de niveaux, qui finalement sont laissés à l'appréciation du « terrain » (et surtout à leurs moyens contraints...)... Etonnamment on apprend cependant, de l'aveu même du Ministère, que l'école privée tire son épingle du jeu : elle a bien profité de la manne financière du Pacte grâce au flou des règles d'attribution mais aussi des subventions (plus d'un milliard...) de certains exécutifs régionaux. Tout cela en annonçant se dédouaner de l'application des fameux groupes de niveaux... Une récente enquête de France Info - basée sur les données très difficilement obtenues du Ministère - révèle bien des disparités dans les moyens accordés aux établissements publics et privés. Une école à 2 vitesses se dessine de plus en plus clairement, la ségrégation scolaire également qui laisse augurer d'une société de plus en plus fracturée... Les résultats des dernières élections sont suffisamment édifiants à ce sujet.

Nous finissons année après année par nous épuiser à dresser la liste des dysfonctionnements de notre institution, à proposer des solutions, si peu écoutées, si vite balayées... Réforme du lycée professionnel qui désorganise l'année de terminale, mise en œuvre de l'école inclusive maltraitante tant pour les élèves que pour les personnels, pilotage par les chiffres loin des réalités du terrain par des

évaluations généralisées aussi inutiles que chronophages... La liste serait encore longue, nous vous l'épargnons.

Désabusés, les représentants du Sgen-CFDT sont cependant en première ligne pour entendre le découragement et, de plus en plus souvent, la souffrance de nos collègues. Si peu considérés par leur employeur, mal payés, confrontés à des conditions de travail toujours plus difficiles comme l'atteste la Médiatrice de l'Education Nationale dans son dernier rapport. On ne compte plus les personnels qui cherchent une solution de repli pour quitter l'institution, qui sont en congé maladie pour burn out ou qui démissionnent (dont un nombre grandissant de jeunes collègues)...

Dans notre département, si le Sgen-CFDT se réjouit des ouvertures provisoires décidées récemment, la situation reste préoccupante. Nous en sommes à espérer que les épidémies hivernales ne frapperont pas nos collègues tant le vivier de remplaçantes et remplaçants est indigent malgré l'ouverture de postes cette année : ils ne serviront finalement qu'à compenser les ouvertures de classes. Les directrices et directeurs verront-ils encore leurs décharges assurées de façon erratique ? Les collègues seront-ils contraints de « dispatcher » les élèves dans les classes, encore et toujours les plus chargées d'Europe ?

Quant à l'école inclusive, si nous saluons l'ouverture du tiers lieu de répit, nous savons que ce sera bien insuffisant pour répondre aux besoins. Nous vous demandons d'être particulièrement vigilants à ce que certaines situations dites « d'élèves hautement perturbateurs » n'impactent pas grandement la santé des personnels comme cela a malheureusement été le cas, poussant des collègues vers la démission ou le congé de longue durée pour dépression.

Chez tous les personnels, les attentes sont fortes, à la mesure des désillusions passées. Notre futur nouveau Ministre saura-t-il faire preuve d'écoute, de respect, de bienveillance, de confiance, de cohérence, d'adaptation, toutes qualités que les personnels mettent en œuvre au quotidien auprès de leurs élèves ? Nous attendons des objectifs clairs au service d'un projet cohérent, financé sur le temps long et qui s'appuie sur l'expertise des personnels et de leurs représentants. Nous demandons l'abandon du « new management » aux effets délétères pour un retour à une véritable co-construction au service des élèves, de tous les acteurs de l'école. Dans notre département nous exigeons que les instances soient de véritables lieux de discussion, d'échanges constructifs et que vous preniez, Mme La DASEN, des décisions concertées avec les partenaires que nous sommes. Ne sommes-nous pas censés tous œuvrer vers les mêmes objectifs de réussite des élèves ? Et qui mieux que les personnels qui, in fine, sont et font l'école pour y parvenir ? Pour peu que l'Institution leur donne enfin les moyens et les laisse sereinement travailler...

Je vous remercie pour votre écoute.